

# L'alimentation, nerf de la « guerre » contre le virus

© 19/03/2020 |  Terre-net Média

De l'agriculteur dans son champ à la caissière de supermarché en passant par la boulangère de quartier, l'ouvrier-laitier d'une usine de fromage ou le transporteur-routier, les acteurs de la chaîne alimentaire sont stratégiques pour nourrir une population confinée à domicile et les hôpitaux, en pleine alerte sanitaire.



Bruno Le Maire a appelé l'ensemble des salariés du secteur alimentaire à se rendre « sur leurs lieux de travail » en prenant leurs précautions, pour garantir la « sécurité économique du pays » en pleine alerte sanitaire face à la menace du coronavirus.  
(©Pixabay)

## 1 - Quel est le poids du secteur agroalimentaire en France ?

L'**agroalimentaire** est le premier secteur industriel français avec un chiffre d'affaires de 176 milliards d'euros, et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés, selon l'Ania (Association des industries agroalimentaires). Le secteur est composé d'une myriade de petites et moyennes entreprises, beaucoup étant régionales, de quelques poids lourds mondiaux comme Danone, Lactalis ou Bel dans le lait, jusqu'à des acteurs du luxe comme LVMH qui possède quelques uns des plus grands crus classés dans le vin et de grandes marques de champagne.

S'ajoutent les coopératives qui transforment les **produits agricoles** (fruits, légumes, céréales, lait etc..) apportés par leurs adhérents agriculteurs. Avec 85 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, les 2 300 coopératives fabriquent à elles seules 40 % de toute l'alimentation vendue en grandes surfaces en France, soit une marque sur trois environ (Candia, Paysan Breton, Jacquet, Brossard, Père Dodu, Beghin Say, Francine, Florette, Delpeyrat, Saveol, Nicolas Feuillate, Daucy...). Au total 1,2 million de salariés travaillent de près ou de loin pour le secteur, selon l'Ania.

## 2 - Quelle est la situation de ce secteur vis-à-vis du confinement et des restrictions de déplacements ?

Le secteur alimentaire dans son ensemble, est exempté des restrictions de déplacements et **invité à travailler**. « Dans ce moment difficile pour l'ensemble des Français, la fourniture de produits agricoles et alimentaires est en effet une **priorité absolue** », a indiqué la première organisation d'exploitants agricoles FNSEA mardi. Le ministre de l'économie et des finances Bruno Le Maire a appelé l'ensemble des salariés de ces secteurs à se rendre « sur leurs lieux de travail » en prenant leurs précautions, pour garantir la « sécurité économique du pays » en pleine alerte sanitaire face à la menace du coronavirus.

« Il faut bien que nous puissions nous nourrir, que les familles françaises puissent se rendre dans les magasins de la grande distribution et acheter des produits alimentaires », a souligné le ministre. « Il faut que **de l'agriculteur jusqu'à la grande distribution, aux commerces de détail et aux marchés**, les marchandises alimentaires puissent circuler », a-t-il souligné. Néanmoins, le ministre a reconnu mercredi soir que des effectifs commençaient à manquer dans la grande distribution et les transports, les salariés craignant pour leur santé.

Le patron de Système U, Dominique Schelcher, a de son côté annoncé sur Twitter que ses magasins allaient « généraliser l'accès prioritaire des personnels de santé » dans « tous les magasins du groupe » pour « préparer les courses alimentaires ou s'en décharger ».

À voir également > [Coronavirus : le gouvernement remercie la filière agroalimentaire](#)

### 3 - Quels sont les problèmes sanitaires particuliers rencontrés par ce secteur ?

**Absence de masques.** Seul le secteur de la santé est considéré comme prioritaire. Dans l'agroalimentaire, certains salariés sur certaines lignes de produits frais ou délicats sont équipés de bonnettes et de masques, mais ce n'est pas le cas des livreurs, ni de tous les caissiers. « Notre objectif, c'est d'éviter que l'inquiétude puisse grandir », a déclaré à l'AFP Richard Girardot, président de l'Ania, pour qui « c'est clair qu'à un moment il faudra répondre positivement à cette demande des individus, des salariés et des organisations syndicales », concernant les masques.

Retrouvez aussi > [Coronavirus - L'agroalimentaire met en garde contre des difficultés dans la logistique](#)

L'Ania a ciblé quatre sociétés en France qui pourraient fournir des masques en tissu. En attendant, ses adhérents s'efforcent d'être « créatifs », détournant des charottes pour en faire des masques ou achetant des bandanas pour protéger le visage des employés.

- Contrôles policiers : Plusieurs acteurs ont fait état de difficultés rencontrées par les chauffeurs pour circuler du fait de contrôles de police.
- Difficulté d'accès aux sanitaires lors des livraisons ou en cours de transport. Les routiers n'ont plus de restaurants-routiers ouverts sur leurs parcours, ni de douches, ce qui complique singulièrement leur travail.

### 4 - Y a-t-il un risque de pénurie ?

Les acteurs de l'agroalimentaire interrogés par l'AFP sont unanimes : **à ce jour, le risque de pénurie alimentaire est nul.** « À ce jour, il n'y a pas de problème de production », a affirmé Richard Girardot à l'AFP. « On tient le maximum de 10 % d'absentéisme, ce qui ne déséquilibre pas les processus de production », a-t-il indiqué.

À lire > [Pas de pénurie alimentaire en France, insiste le ministre de l'agriculture](#)

« Aujourd'hui, il n'y a pas de problème de stocks, il n'y aura pas de problème d'approvisionnement, et il n'y aura pas de problème de rupture pour le consommateur », indiquait lundi le PDG du groupe Panzani, Xavier Riescher.

Aussi > [Coronavirus - Les industriels des pâtes alimentaires sont sur les dents](#)

« Nos salariés sont mobilisés pour **assurer la continuité de la chaîne alimentaire** et assurer l'approvisionnement des magasins alimentaires, en France et en Europe », a indiqué pour sa part le groupe fromager Savencia, fabricant des Caprice-des-Dieux, Tartare et Saint-Albray.

Voir également > [Covid-19 - Vers un décrochage des prix du lait et de la viande ?](#)